



Peux on metre une personne en garde a vue pour une main courante

Par **paco**, le **23/11/2008** à **04:22**

jai fait une main courante pour mon petit ami violent au mois de septembre ,il suite a ce il a eu une concocation a la police il ne c'est pas presente. ma question et peut on le maitre en garde avue pour ca?

Par **Tisuisse**, le **23/11/2008** à **12:06**

Bonjour,

Très difficile de répondre à ça ! Pas de bonjour ! pas de merci ! pas de formule de politesse ! c'est rempli de fautes d'orthographe, de ponctuation, etc, ce qui rend le message très incompréhensible. Comment faire ?

paco, si vous pouviez nous réexpliquer tout ça de façon plus claire, nous pourrions vous aider ? Il vous suffira de cliquer dans la case "répondre" pour nous dire ce qui vous préoccupe et la question à laquelle vous souhaitez qu'on réponde.

Merci d'avance et à bientôt.